



# Paroisse Sainte-Jeanne d'Arc en Chinonais

N° 2026-17

En ce dimanche du Bon Pasteur, nous prions tout particulièrement pour les vocations. Nous le savons, la vocation (du latin *vocare*, appeler), c'est bien l'appel ! Dieu appelle tous les hommes et toutes les femmes, quel que soit leur état de vie, en leur faisant une promesse : celle de la vie éternelle, comme nous l'avons entendu à travers les lectures de la semaine passée sur le pain de vie qu'est Jésus. Cette vie éternelle, nous la vivons au présent, dès maintenant, par ce lien que nous avons avec le Christ, notamment à travers les sacrements et plus particulièrement celui de l'Eucharistie. Pour entendre cet appel, le Seigneur nous invite à ouvrir grand notre cœur à son Esprit Saint qui nous inspire, nous souffle notre appel. Dans la Bible, le cœur n'est pas tant le lieu de l'émotion que celui de la décision. Nous pouvons décider, choisir de suivre cet appel en nous laissant guidé par le Seigneur qui nous « *conduit par le juste chemin* » (Ps 22, 3), celui qui est bon pour nous, en gardant les yeux rivés sur le Christ qui nous « *a laissé un modèle afin que [nous suivions] ses traces.* » (1 P 2, 21). Et ce modèle est celui de l'humilité, comme nous l'enseignait le Christ dans l'évangile de mercredi dernier : « *je suis descendu du ciel pour faire non pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé.* » (Jn 6, 38). Le Christ entre dans la volonté d'un autre, celle de « Notre Père », et nous invite à faire de même. L'intérêt que nous pouvons tirer à faire la volonté du Seigneur, c'est que Dieu, en Bon Pasteur, sait mieux que nous ce dont nous avons besoin et ce qui peut nous rendre heureux. C'est pourquoi, Jésus nous affirme, ce dimanche, qu'il nous connaît : « *Je suis le bon Pasteur ; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.* » (Jn 10, 14). Or, connaître, c'est aimer ; et pour aimer, il faut pouvoir connaître ce qu'on aime. En apprenant à connaître le Seigneur, à l'aimer, notamment dans la fréquentation quotidienne des Écritures, nous apprenons également à faire sa volonté, celle du Père (« *que ta volonté soit faite* »), qui nous permet de découvrir ce bonheur auquel nous sommes appelés.

Toutefois, il n'est pas toujours si simple de suivre ce chemin que nous peinons à bien connaître. Il se peut même que nous nous perdions en route ou que nous nous détournions du chemin que le Seigneur nous avait préparé. L'apôtre saint Pierre nous partage son expérience, celle qui a muri après ce qu'il a vécu la veille du Vendredi saint et les jours qui ont suivi : « *Vous étiez errants comme des brebis ; mais à présent vous êtes retournés vers votre berger, le gardien de vos âmes.* » (1 P 2, 25). Même si nous perdons de vue le chemin que Seigneur nous a préparé, nous pouvons retourner vers Lui grâce à sa Miséricorde, à cet amour tout particulier qu'il porte pour chacun de nous. Ayons confiance en la Providence de Dieu qui, sachant mieux que nous ce dont nous avons besoin, pourvoit toujours comme nous l'assure le psalmiste : « *Le Seigneur est mon berger : je ne manque de rien.* » (Ps 22, 1). C'est pourquoi nous nous joignons ce dimanche à la prière de toute l'Église pour demander, avec confiance, que le Seigneur éclaire chacun et chacune d'entre nous afin que nous découvriions la vocation qui est la nôtre au sein de l'Église et de notre vie.

Florian, membre de l'EAP

## *Horaires des messes du 26 avril au 03 mai 2026*

<b>Dimanche 26 avril</b> <b>4<sup>ème</sup> dimanche de Pâques</b>	<b>Sam: 18h30</b> <b>09h30</b> <b>10h00</b> <b>11h00</b>	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>La Roche Clermault</i> <i>St Etienne Chinon</i>
<b>Lundi 27 avril</b>	<b>11h00</b>	<i>St Louans</i>
<b>Mardi 28 avril</b>	<b>08h30</b> <b>09h30</b> <b>18h00</b>	<i>St Etienne Chinon</i> <i>St Louans</i> <i>Marçay</i>
<b>Mercredi 29 avril</b> <b>Ste Catherine de Sienne</b>	<b>09h00</b> <b>11h30</b> <b>18h30</b>	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i> <i>Cravant Les Coteaux</i>
<b>Jeudi 30 avril</b> <b>Bienheureuse Marie de l'Incarnation</b>	<b>09h00</b> <b>18h00</b>	<i>St Louans</i> <i>Avoine</i>
<b>Vendredi 01 mai</b>	<b>08h30</b> <b>17h00</b> <b>18h30</b>	<i>St Etienne Chinon</i> <i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
<b>Samedi 02 mai</b>	<b>09h30</b> <b>12h00</b>	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
<b>Dimanche 03 mai</b> <b>5<sup>ème</sup> dimanche de Pâques</b>	<b>Sam: 18h30</b> <b>09h30</b> <b>10h00</b> <b>11h00</b>	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>Huismes</i> <i>St Etienne Chinon</i>

### *Intentions de Messe*

**St Etienne :** Madeleine RENARD (+) ; Christian HOUVENAGHEL (+) Pierre et Marie-Pierre RAFFAULT (+)

**La Roche Clermault :** En action de grâce pour la naissance de Blanche

### *Défunts de la semaine*

**20/04 :** Sonia BOUTIER, à St Etienne Chinon

**21/04 :** France GENDRAULT, à St Etienne Chinon

## *Baptêmes*

**02/05** : Louise et Ambroise MARTIN, à Avoine, 16h00

**02/05** : Isaac BOULET, à Beaumont en Véron, 16h00

**03/05** : Sophie BASSI BRETT, à St Louans Chinon, 10h30

## *Mariages*

**02/05** : Maxence RENARD et Louise BELLANGER, à Beaumont en Véron, 11h00

**02/05** : Nicolas TULASNE et Audrey LE CORRE, à St Etienne de Chinon, 14h30

## *Offices de la communauté*

<i>Adoration</i>	<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Dimanche</i>
	17h30 Marçay	17h30 Avoine	17h30 St Etienne	18h00 St Etienne

### Autres offices :

- ✓ Chaque lundi chapelet (en marchant) à 10h00, à St Louans
- ✓ Chaque vendredi, chemin de Croix, à 12h00 à St Etienne
- ✓ Laudes : du mardi au samedi à 08h00, à St Etienne
- ✓ Vêpres : du mardi au vendredi à 19h00, à St Etienne
- ✓ Le dimanche : 08h30 Laudes à St Etienne et 17h30 vêpres à St Etienne

## *Agenda*

**30 avril** : soirée Youcat (catéchisme pour adultes) à 20h30, salle Ste Thérèse

**30 avril** : Heure Sainte méditée, 20h00 – 21h00, église St Etienne de Chinon

**30 avril** : soirée louanges au prieuré de Saint-Louans à 20h15

**02 mai** : Confirmation des jeunes du doyenné à Langeais, 15h30

**03 mai** : Préparation 1<sup>ère</sup> communion, 9h30 – 11h00, Salle Ste Thérèse

**07 mai** : chapelet en l'église St Etienne de Chinon, à 17h30 et de Cravant Les Coteaux, à 18h00

**8-10 mai** : Pèlerinage action de grâce de la Cté St Martin, Blois – Tours ; messe à la cathédrale de Tours le 10 mai à 14h30

**10 mai** : Catéchuménat adulte, salle Ste Thérèse, 09h30 – 10h45, suivi de la messe

**14 mai** : chapelet en l'église St Etienne de Chinon, à 17h30 et de Cravant Les Coteaux, à 18h00

## *Week-end du 30/31 mai*

Retenez votre week-end.

Le 30 mai à 18h00, Mgr Jordy vient consacrer le nouvel autel et le nouvel ambon dans la collégiale St Martin à Candes. La consécration d'un autel est une très belle célébration que nous n'avons pu l'occasion de vivre. Nous allons vous détailler certains traits de cette magnifique célébration, qui nécessite le concours de toute la communauté chrétienne.

Le 31 mai, jour de la Sainte Trinité, la paroisse célébrera les 50 ans de la Cté St Martin et ses 25 ans de présence sur le territoire (arrivée sur le Véron en 2000-2001). Pour cela, la messe aura lieu à 11h00 à Candes Saint Martin, suivi d'un repas. Un concert de chant sacré vous sera proposé dans l'après-midi.

### *Consécration d'un autel*

*L'autel, où le sacrifice de la croix est rendu présent sous les signes sacramentels, est aussi la table du Seigneur, à laquelle, dans la messe, le peuple de Dieu est invité à participer ; il est aussi le centre de l'action de grâce qui s'accomplit pleinement par l'eucharistie. (Cérémonial des Évêques n°918)*

*De par sa nature même, l'autel est consacré à Dieu seul, car le sacrifice eucharistique est offert à Dieu seul. Ce sens de la dédicace de l'autel, que l'Église a toujours compris, St Augustin l'a défini exactement lorsqu'il dit : « Ce n'est à aucun des martyrs, mais au Dieu des martyrs, en mémoire certes des martyrs, que nous élevons l'autel. » (Cérémonial des Évêques n°921)*

#### **Rite de la dédicace (1) : l'Aspersion**

L'aspersion d'eau bénite est un rite de purification des personnes et des lieux. C'est aussi un souvenir du baptême, libération du pouvoir de Satan et don de la vie nouvelle. C'est pourquoi elle est célébrée dans les rites initiaux de la messe, ayant valeur de préparation pénitentielle. Elle est particulièrement recommandée les dimanches du Temps Pascal.

Pour la dédicace d'une église et pour la consécration d'un nouvel autel, cette eau sert aussi de purification, comme eau lustrale, afin de laver les murs et la table de toutes impuretés. Elle sert aussi dans le rite de réparation suivant la profanation d'une église.

Au début de la messe de consécration d'un nouvel autel, après la salutation, l'évêque bénit l'eau avant d'en asperger les fidèles. Revenu dans le chœur, il asperge également l'autel, le lavant ainsi de ses scories, le rendant pur, par l'eau, afin d'être mis à part (consacré).

**Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon**

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

**02.47.93.07.97**

**[www.paroisse-chinon.fr](http://www.paroisse-chinon.fr) - [spchinon@gmail.com](mailto:spchinon@gmail.com)**